

DON PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

OUI, je choisis d'aider le SCD avec plus d'efficacité et j'adopte le soutien par un don régulier qui :

- Me permet de **mieux répartir mon aide** à l'association sur l'année.
- Peut être **interrompu à tout moment** sur simple demande de ma part.
- Assure un **financement régulier** des actions du SCD pour la formation et l'envoi de **Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité**.

Je remplis, je date et je signe le présent formulaire et le renvoie, **accompagné d'un RIB**, par voie postale au SCD.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever chaque :

- Mois (le 30 de chaque mois) Trimestre (les 30 janvier/avril/juillet/octobre)

La somme de :

- 10€ 15€ 30€ 50€ Autre : _____ €

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél : _ _ _ _ _

Ma banque :

IBAN : | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ | _ _ _ _ || _ _ _ _ || _ _ _ _ || _ _ _ _ |

BIC : | _ _ _ _ _ _ _ _ |

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

Référence Unique de Mandat (RUM) **(réservé au créancier)**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR75ZZZ440204

Service de Coopération au Développement (SCD) – 18 rue de Gerland – 69007 LYON

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SCD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SCD.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de la relation avec le donateur. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification, tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en écrivant au SCD.